

# CONVOGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023 à 20h30**

**dans la salle du Conseil Municipal.**

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse, sur les affaires soumises à délibération, doit être adressée avec la convocation aux membres du Conseil Municipal.

Pour aller au-delà de cette disposition imposée par la loi du 21 février 1996, vous trouverez, annexés à la présente, les projets mêmes de délibérations. **Vaut note explicative de synthèse**

Merci de bien vouloir vous en munir pour le jour de la réunion.

Veillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Le Maire  
Patrick PÉNIGUEL

*Préalablement à la présente séance, Monsieur Florian BERCAULT, Président de Laval Agglomération, présentera le rapport d'activité 2022 de Laval Agglomération.*

## ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal séance du 9 novembre 2023  
Adoption
- 2) Établissement Public de Coopération Intercommunale  
Rapport d'activité 2022 Laval Agglomération
- 3) Dépenses scolaires 2024
- 4) Classes transplantées écoles publiques et privées  
Année scolaire 2023/2024  
Année civile 2024
- 5) Tarifs 2024
- 6) Subventions 2024 – versement d'un acompte  
US CHANGÉ Football
- 7) Charges de personnel CCAS 2023
- 8) Utilisation du compte pour dépenses imprévues
- 9) Budget Commerces centre-ville 2023 – Décision Modificative n° 1

10) Adhésion association Plante & Cité  
Ingénierie de la nature en ville

11) Échange de parcelles entre la commune et les consorts CHAUVIN de PRÉCOURT

12) Acquisition foncière rue Esculape

13) Suppression exceptionnelle du repos dominical dans les commerces de détail

14) Suppression exceptionnelle du repos dominical dans les établissements de la branche automobile

15) Modification du tableau des effectifs

16) Recours au contrat d'apprentissage  
Stratégie d'apprentissage 2023-2026 de la commune de CHANGÉ

17) Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal

Questions diverses

*Diffusion supplémentaire :*

- Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services
- Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice des Ressources
- Monsieur Sébastien GALLOYER, Directeur des services Scolaires, Sport, Jeunesse, Enfance et Petite Enfance
- Madame Annaïk BESNIER, Directrice des Affaires Culturelles
- Monsieur Jean-Noël REBOURS, Directeur des Services Techniques
- Madame Thérèse GOUABAULT, Correspondante OUEST FRANCE
- Monsieur Martin GÉRAULT, Correspondant COURRIER DE LA MAYENNE